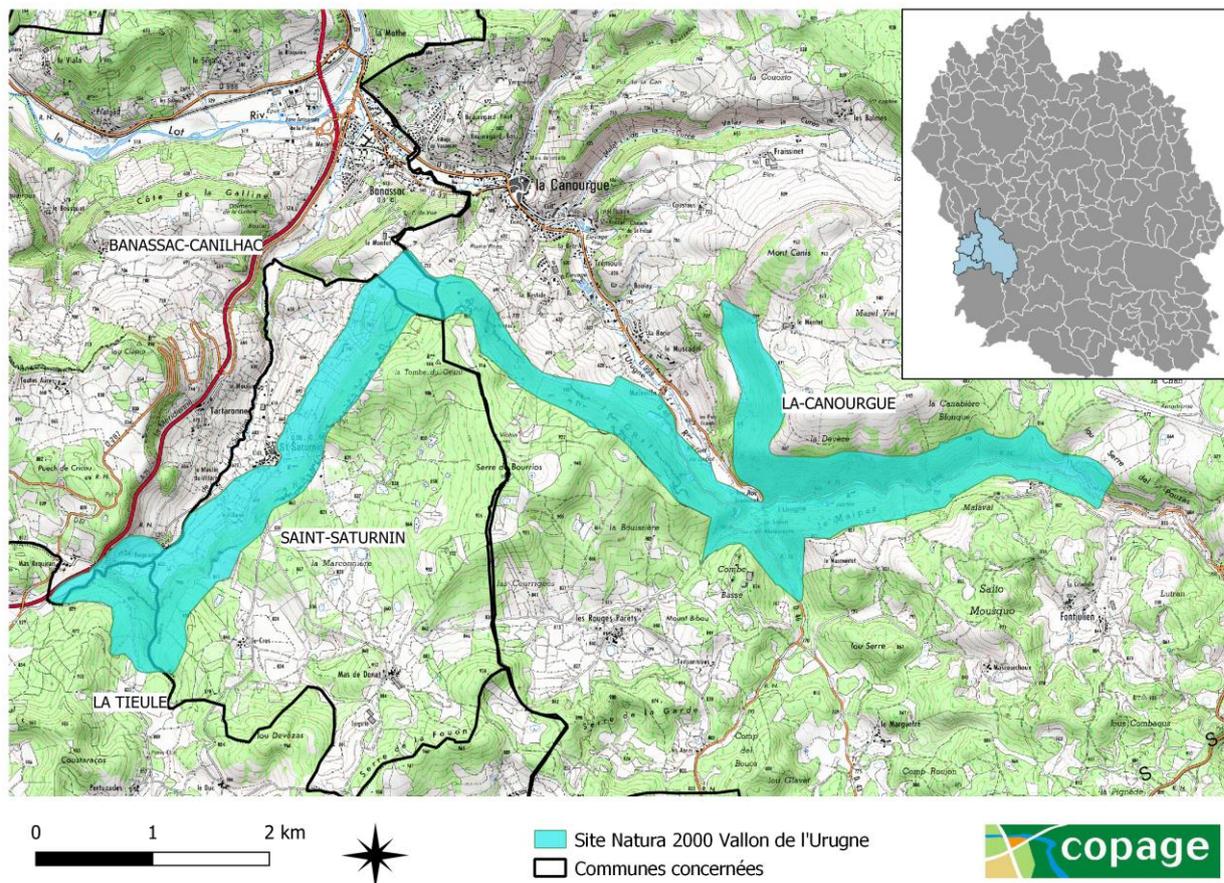


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR9101374 « Vallon de l'Urugne »

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r5766.html>



CARTE DE LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 « VALLON DE L'URUGNE »

Site FR9101374

ZSC : Arrêté du 22 août 2006

Département : Lozère

Surface du site: 578 ha

Opérateur/animateur du site : Communauté de communes

Aubrac Lot Causses Tarn / COPAGE

Description du site

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le site « Vallon de l'Urugne » couvre une superficie de 578 ha, en bordure Ouest du département de la Lozère, à 40 km de Mende. Il se trouve dans une zone charnière entre le Causse de Sauveterre et l'Aubrac, à proximité de la vallée du Lot. Il s'étend sur le territoire de quatre communes : Banassac, La Canourgue, La Tieule et Saint-Saturnin de Tartaronne. C'est l'un des territoires les plus verdoyants de la Lozère.

PAYSAGE ET ACTIVITES HUMAINES

Les milieux forestiers couvrent une grande partie du site, alternant avec les milieux ouverts à vocation agricole. Les haies et les cours d'eau aux berges boisées (Urugne et Saint-Saturnin) font également partie de la diversité paysagère du territoire. Au Nord-Ouest du site, les nombreuses falaises, le réseau de haies bocagères et la présence de petits bois relictuels accroissent sa biodiversité. La zone végétale de transition entre les milieux ouverts et la forêt constitue un réel corridor écologique pour les oiseaux et les chiroptères.

L'activité agricole, essentiellement de l'élevage extensif ovin ou bovin, couvre environ 150 ha du site Natura 2000, soit 26% de sa surface totale. Les parcelles sont constituées de pelouses, de prairies permanentes et temporaires de fauche et d'une partie de parcours boisés.

Le tourisme, avec une forte capacité d'accueil, représente une ressource économique importante pour les quatre communes du site. Les attraits touristiques sont multiples : patrimoine bâti, culturel et historique remarquable, falaises du Causse de Sauveterre. Les activités de plein air y sont nombreuses.

La quasi totalité des propriétés forestières, de petites surfaces, est privée. Les peuplements ne sont jamais entretenus.

Enfin, deux piscicultures se trouvent à proximité du site, alimentées par les eaux de l'Urugne et par la source de Saint-Frézal.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Sur ce site Natura 2000, la quasi majorité des milieux naturels est soit reconnue comme habitat d'intérêt communautaire, soit présente des caractéristiques favorables aux chiroptères.

Les enjeux principaux sont :

- **la préservation du milieu bocager** : le linéaire de haies constitue une voie de transit et un terrain de chasse privilégiés des chauves-souris ;
- **la préservation de la mosaïque d'espaces ouverts et semi-ouverts** nécessaires à la pérennité des habitats d'espèces. Ces milieux de cultures et de bocages peuvent s'avérer fondamentaux pour la biologie et les exigences environnementales des chauves-souris ;
- **la préservation des pelouses à Orchidées d'intérêt communautaire qui passe entre autre, par la maîtrise de l'embroussaillage**. Celles-ci sont en majorité en phase d'enfrichement par des ligneux bas (prunellier, églantier, ronce...). Une gestion agricole de ces espaces permet de les stabiliser en stoppant leur dynamique naturelle de fermeture ;
- **le maintien de l'oligotrophie des pelouses calcaires à Orchidées** est un autre enjeu important. En effet, cet habitat naturel est adapté à des sols pauvres en éléments minéraux. Il est donc très sensible à l'eutrophisation. Une fertilisation importante entraîne l'appauvrissement en espèces végétales typiques et la baisse de la valeur patrimoniale de la pelouse.

Tous ces enjeux participent également à la qualité paysagère et environnementale (du point de vue de la biodiversité, de la qualité de l'eau) du site « Vallon de l'Urugne ».

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	3,1	Bon	Escalade
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	5110	17,2	Mauvais	-
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Sites d'orchidées remarquables)	6210 (*)	11,5	Moyen	Surpâturage Abandon du pâturage
*Pelouses rupicoles calcaires	*6110	2 (x 6210)	Moyen	Irrégularité des fauches Abandon Prairies temporaires
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	27	Moyen	
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	0,05	Bon	Fréquentation
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	1,1	Mauvais	Surpâturage Abandon du pâturage
Hêtraies calcicoles médio-européennes	9150	6,8	Bon	-
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	1	Bon	Colonisation par les ligneux : stabilisation
*Sources pétrifiantes avec formation de travertins	*7220	0,3	Moyen	Piétinement Assèchement
*Forêts de pentes, éboulis, ravins	*9180	Inconnu	Inconnu	-

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Barbastelle	1308	Présente : espaces boisés du site	Vulnérable	Gîtes de reproduction en habitation humaine Faible présence de vieille forêt de feuillus, arasement des haies Zones de chasse : pesticides, éclairage public
Murin de Bechstein	1323	Présent : grottes, haies et ripisylve	Vulnérable	Faible présence de vieille forêt de feuillus Fermeture des cavités Zones de chasse : pesticides, circulation routière (insectes), éclairage public

Petit Murin	1307	Cavités Hibernation : 1 individu	Vulnérable Zones de chasse : moyen	Gîtes d'été (bâti) : réfection, éclairage public Gîtes d'hiver (cavités) : dérangement, fermeture des accès Zones de chasse : mise en culture, fermeture des milieux, pesticides
Petit Rhinolophe	1303	Hibernation : quelques individus Déjections dans cavités et falaises Reproduction : 38 individus	Vulnérable Habitats : bon	Gîtes de reproduction (bâti) : réfection ou abandon, fermeture des accès, dérangement Zones de chasse : mise en culture, arasement des haies, ripisylves et talus, plantation monospécifique de résineux, pesticides
Grand Rhinolophe	1304	Hibernation : 86 individus	Petits effectifs Habitats : bon	Gîtes de reproduction (bâti) : fermeture des accès, éclairage nocturne Gîtes d'hibernation : dérangement Zones de chasse : pesticides, mise en culture, disparition du bocage
Murin à oreilles échancrées	1321	Quelques individus mâles	Vulnérable	Manque d'information sur l'espèce Fermeture des sites souterrains Gîtes de reproduction : dérangement, réfection de bâti Zones de chasse : monocultures (céréales, forêts), disparition de l'élevage extensif (diptères)
Grand Murin	1324	Présent : grotte (transit)	Vulnérable	Gîtes d'été (bâti) : dérangement, réfection, fermeture des accès, éclairage public Zones de chasse : mise en culture, pesticides, disparition des lisières feuillues, fermeture des milieux
Minioptère de Schreibers	1310	Quelques individus	Inconnu	Manque d'information sur l'espèce Gîtes de reproduction et d'hibernation : dérangement Zones de chasses : pesticides, disparition des lisières feuillues
Ecaille chinée	*1078	Plusieurs individus observés	Habitats : bon	Fermeture des milieux Gyrobroyage des lisières et talus Pollutions diffuses Pâturage intensif précoce
Ecrevisse à pattes blanches	1092		Vulnérable	Concurrence avec des écrevisses invasives et infection par la peste de l'écrevisse Dégradation de la qualité de l'eau

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Chauves-souris dont les gîtes de reproduction sont menacés : Petit Rhinolophe Grand Rhinolophe Barbastelle Murin de Bechstein	Maintenir les gîtes de reproduction dans les habitations Maintenir les vieilles forêts de feuillus, habitats de reproduction des chauves-souris	Aménagement du bâti favorable à la reproduction des chiroptères Maintien sur pied des hêtres, chênes et essences secondaires âgés, présentant des cavités ou en voie de sénescence Favoriser la présence des feuillus lors de plantations ou de coupes sélectives
Habitats naturels « ouverts » d'intérêt communautaire et prioritaire : Pelouses Prairies Landes	Maintenir ou mettre en place une gestion fourragère et pastorale extensive	Pâturage extensif Maintien de la pratique de fauche Fauche tardive et centrifuge Limite voire absence de fertilisation Contrôle du recouvrement et de la progression des ligneux hauts et bas Reconquête pastorale éventuelle pour les landes
Mosaïque des habitats naturels : Chauves-souris	Maintenir les habitats naturels « ouverts », zones de chasse des chauves-souris Poursuivre une gestion des habitats ouverts en adaptant la fertilisation et l'emploi de produits phytosanitaires à la conservation des espèces Maintenir et restaurer les haies, bosquets et ripisylves de feuillus, zones de chasse et couloirs de déplacement	Pâturage extensif Maintien de la pratique de fauche Fauche tardive et centrifuge Limite voire absence de fertilisation Contrôle du recouvrement et de la progression des ligneux hauts et bas Reconquête pastorale éventuelle pour les landes Favoriser le développement des insectes coprophages en limitant les effets négatifs des traitements anti-parasitaires sur les troupeaux Maintien et entretien du maillage de haies existantes ; réhabilitation du linéaire d'arbres et favoriser les haies étagées et diversifiées
Grottes : habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	Maintenir les grottes dans un bon état de conservation Poursuivre la maîtrise de la fréquentation des grottes	Suivi de la fréquentation des grottes et des colonies de chauves-souris connues
Autres habitats et espèces d'intérêt communautaire	Concilier le développement des activités et les aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site	Maintien de la qualité physico-chimique des eaux de l'Urugne et du Saint-Saturnin (écrevisses et source pétillante)

Pour en savoir plus :

Contact :

Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn
René CONFORT – Marie-France FAGES
16 quartier de Trémoulis 48500 LA CANOURGUE

COPAGE 25 avenue Foch 48004 MENDE Cedex
04 66 65 64 57 – copage@lozere.chambagri.fr

Sources d'information :

Site du ministère de la transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Site de la DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Site de la DDT48 : <https://www.lozere.gouv.fr/>

Site de l'opérateur : <http://www.copage-lozere.org/>